

Le grain de sable % en Isère

Bulletin trimestriel d'Attac-Isère

Bulletin n° 19 de janvier 2006 - Prix : 0,2 €

Attac : Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens
Bulletin édité par Attac-Isère
Siège social : Maison des Associations
6, rue Berthe-de-Boissieux – 38000 GRENOBLE
Adresse postale : Attac Isère - c/o FSU
Bourse du Travail - 32, avenue de l'Europe
38030 GRENOBLE CEDEX 2
attac38@attac.org - <http://www.local.attac.org/attac38/>
Directeur de la publication : Nicolas Malnoury
Mise en page : Gérard Beck
CPPAP : en cours d'enregistrement
Imprimé par nos soins

Rejet de « Bolkestein », Manifestation à Grenoble Samedi 11 février

■ Éditorial

Une année qui commence...

Une année qui commence sur les chapeaux de roues : telle est bien celle qui vient de débiter.

La victoire du Non en 2005 ne nous aura donc laissé aucun répit militant. Certes un coup d'arrêt a été donné à la poursuite de la construction libérale de l'Europe.

Force est de constater cependant que les chantres du libéralisme se ressaisissent ici et ailleurs après le coup d'assommoir qu'ils ont reçu le 29 mai dernier. C'est ainsi qu'on entend dire que le projet de traité constitutionnel pourrait être, sous une forme ou une autre, remis sur les rails. Que finalement si la partie III était rayée, le reste en deviendrait plus présentable...

Avant le 29 mai et pour rassurer le bon peuple, maints laudateurs du projet de traité constitutionnel européen clamaient haut et fort que la funeste directive dite « Bolkestein » était enterrée ! Beaucoup imaginaient qu'il n'en serait rien. Chacun sait maintenant qu'il n'en est rien !

Pour Attac et d'autres, le combat contre cette directive est emblématique. Il nous faut construire une autre Europe, loin des bases sur lesquelles elle a été créée. Cela passe par le rejet de cette directive (*).

Meilleurs vœux néanmoins et bon courage.

Grenoble, le 13 janvier 2006
Gérard Beck, secrétaire

(*) Vous trouverez joints à cet envoi, 2 exemplaires d'une carte destinée à Jacques Chirac. Dès maintenant, retenez cette date : samedi 11 janvier, manifestation locale. Les modalités pratiques seront déterminées bientôt.

■ Campagne : « OMC, 10 ans ça suffit ! »

Une campagne commune à une quarantaine d'associations, dont Attac, a été lancée au plan national avec un objectif de 100 débats dans toute la France avant la conférence ministérielle de Hong Kong. (pour les « branchés Internet », voir le site <http://www.omc10anscasuffit.ouvaton.org>)

Nous avons relayé cette initiative dans l'Isère en organisant avec Artisans du monde, la Confédération paysanne et les Amis de la terre trois débats entre le 5 et le 13 décembre qui se sont tenus à Crolles, Voiron et Grenoble. Dans la répartition des interventions, Attac-Isère a particulièrement travaillé sur l'explication de l'AGCS (toujours pour les « connectés Internet », notre présentation est téléchargeable sur le site d'Attac-Isère, page PMC AGCS, rubrique présentations).

Si ces débats n'ont pas rassemblés assez de monde (une trentaine de personnes) environ, ils ont été riches, et le travail de préparation, doit nous permettre de continuer à intervenir sur demande sur l'AGCS.

C'est dans la suite de ces débats que nous avons fait la présentation sur l'OMC et les enjeux de Hong Kong à la réunion des adhérents du mardi 6 décembre.

Maya Vitorge

■ Contre l'OMC : samedi 17 décembre

Samedi 17 décembre 2005, à l'occasion de la conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong qui avait lieu cette semaine là, vingt sept militants se sont retrouvés pour attirer l'attention sur cet événement. Tous en combinaison blanche, une douzaine formée en triangle portait des panneaux (drapeau pour certain) pendant que les autres participants abordaient les passants pour échanger quelques



mots au sujet de l'OMC et distribuer un tract d'information comportant les exigences d'Attac. Nous avons été agréablement surpris par l'accueil des gens interpellés et de l'intérêt que beaucoup

Réunion des adhérents, jeudi 2 février à partir de 20 h à la Maison des Associations de Grenoble

■ Contre l'OMC, samedi 17 décembre (suite de la p. 1)

ont apporté à cette information ne fusse que dans ce bref temps de contact. Ceci nous confirme que la rue est un lieu où Attac trouve sa place dans ses objectifs d'information et d'éveil à une conscience politique, là où nous pouvons toucher de manière non discriminatoire tout citoyen. À noter que la disposition en ligne adoptée en fin d'action a permis davantage une lecture des panneaux et que pour attirer plus vivement l'attention il nous manque toujours le son : musique, harangueur ou clameur. Être vu et se faire entendre est à prendre au pied de la lettre.

Pierre Villemagne

■ De retour de La Roche-sur-Foron

Les nuages bas et la neige sale n'encouragent pas à faire du tourisme à La Roche-sur-Foron en ce début décembre. On n'est pas venu pour ça d'ailleurs mais l'ambiance fraîche et morose se retrouve aussi à l'intérieur du hall qui accueille l'assemblée générale. Pourtant, Attac-Savoie a vraiment bien organisé son affaire et les échanges sont sympathiques autour des stands. La salle est loin d'être pleine et on éprouve dès le seuil, la curieuse sensation que beaucoup sont là pour autre chose qu'une assemblée générale ordinaire. Le militant lambda, un peu déphasé, observe. Les « initiés » s'observent. « Ceux qu'on attend au tournant » se veulent discrets mais cette volonté même pèse. On se raisonne : une sensation, que diable ! On se fait des idées ; on a déjà tellement entendu de rumeurs. Un tract déposé sur toutes les chaises nous détrompe rapidement : un appel à un « vœu pro-direction ». Nous y sommes enfin.

Pour le reste, un déroulement bien ordinaire d'assemblée générale, peu de surprises si ce n'est les probables difficultés financières de l'association en 2006, faute ou retard de subventions, perte d'adhérents. Tout le monde est satisfait : du rapport financier, d'activité, de gestion, des résolutions, des orientations. C'est presque trop beau, tout ce positif. On se sent soulagé. Les votes le prouvent même si de ci, de là, on chipote sur les pourcentages en baisse ou sur des questions non ou mal posées.

Et pourtant, il flotte dans l'atmosphère, dans les interventions diverses, parfois vives ou persifleuses, et même dans les ateliers, souvent intéressants, une impression de non-abouti, de confusion, voire de franche pagaille (les votes à mains levées par exemple !) ; un sentiment de non-dit, de malaise, de tension diffuse et persistante dont on aimerait bien connaître les véritables raisons, une volonté sous-jacente de faire tourner les événements à son avantage. Bien décevant pour les amateurs de transparence qui resteront sur leur faim malgré le rassurant mais peu convaincant discours final du président. Alors, désabusée ? Non. La réalité d'Attac est mal représentée par cette assemblée générale. Le travail fourni au quotidien par les uns et les autres, tant au plan national que local, apporte plus de satisfaction et d'espoir à l'association que la participation à une telle assemblée générale où les combats à fleurets mouchetés semblaient assez convenus.

Nicole Guillot

■ Attac décide de modifier ses statuts

Débattre de statuts ou de leur modification quoi de plus austère ?

Habituellement, un tel sujet fait fuir de nombreux adhérents. Mais aujourd'hui, pour Attac, il est indispensable de les modifier et la décision a été prise de le faire.

Ces statuts ont été conçus lors de la création d'Attac (1998) par les personnes morales (organisations) et les personnes physiques fondatrices - « membres fondateurs » - qui n'avaient pas envisagé une si brutale croissance de l'association : ni le nombre d'adhérents, ni les comités locaux, ni les domaines d'intervention.

Aujourd'hui, ces statuts ne sont plus adaptés. Ils suscitent de nombreux dysfonctionnements qui vont jusqu'à remettre en cause le fonctionnement même de notre association. Il est indispensable de les modifier. C'est un constat fait par chacun, quelle que soit sa sensibilité. L'assemblée générale nationale de décembre dernier a décidé d'engager une réflexion qui doit impérativement déboucher avant l'assemblée générale extraordinaire consacrée à ce sujet.

Celle-ci aura lieu en juin 2006. Il est donc indispensable d'aller vite, de réfléchir et de proposer. Les adhérents devront, bien évidemment, donner leur avis sur les modifications à envisager. C'est la raison pour laquelle, le conseil d'administration d'Attac-Isère invite tous les adhérents à participer à une **première réunion de travail**

**Mercredi 18 janvier
à 19 heures au local de la FSU
(Bourse du Travail de Grenoble).**

Venez nombreux, l'avenir de notre association et des valeurs qu'elle défend en dépend.

François Chantran

■ Alternatives : quelles propositions ?

La consultation des adhérents au sujet des orientations d'Attac (votes n° 3 et n° 5) à l'occasion de l'assemblée générale nationale d'Attac de décembre 2005 a donné, en autres, deux mandats à notre association :

- 1- Rédaction, d'ici fin 2006, d'un recueil sur « les alternatives au néolibéralisme » ;
- 2- Organisation d'un forum social national.

Il s'agit pour Attac d'amplifier la mobilisation contre les politiques néolibérales et de reconduire les débats publics sur les alternatives possibles. Ces débats publics, lors de la campagne référendaire, ont contribué de façon décisive à la victoire du Non. Ils s'inscrivaient dans une démarche d'éducation populaire conduisant à mobiliser les citoyens contre cette construction néolibérale de l'Europe. Dans le même esprit, le forum social national pourrait être un lieu de débats et de mobilisation particulièrement fort. Il constituerait une nouvelle étape de notre combat contre les politiques néolibérales se situant, de plus, dans la perspective des échéances électorales des années 2007 et 2008. Échéances qu'il serait vain de nier ! Sauf à considérer qu'Attac agit hors du champ politique au sens large du terme...

C'est la raison pour laquelle Attac-Isère a proposé qu'un atelier intitulé « alternatives au néolibéralisme - forum social national » se tienne lors de la Conférence nationale de comités locaux (CNCL) des 18 et 19 février. Le groupe « alternatives » de notre comité local travaille déjà sur ce thème. Son objectif étant d'élaborer des propositions de rupture et d'alternatives, focalisées sur les inégalités et les exclusions. La réunion des adhérents du 2 février sera l'occasion d'en débattre et d'envisager l'implication d'Attac-Isère dans la préparation et la tenue du forum social national.

Raymond Reinisch
Gérard Beck

Assemblée générale d'Attac-Isère, samedi 15 octobre 2005

Résumé

Une petite centaine de participants. Après l'adoption de l'ordre du jour, le rapport financier est adopté à l'unanimité, le rapport d'activité l'est également avec une très forte majorité.

Après un débat en séance plénière sur le fonctionnement d'Attac, des informations sont données quant à la préparation et les objectifs de l'assemblée générale nationale.

Les participants se répartissent ensuite dans les 3 ateliers. Puis un bref retour en séance plénière avec un débat assez vif concernant la proposition de l'atelier I. Un vote à bulletin secret permet d'élire le nouveau conseil d'administration (page 4)

● Atelier I : « Alternatives économiques et sociales françaises et européennes »

Objectif de départ : faire émerger un groupe de travail sur ce thème.

Ce groupe a tenu, depuis, sa première réunion le 9 novembre à la MDA.

Propositions :

1- Établir des « cahiers de doléances » qu'on pourrait nommer autrement (formulation à trouver).

Si la mise en place de ces cahiers peut être faite par Attac, il semble préférable que leur rédaction soit le résultat d'une collaboration avec d'autres organisations travaillant dans le même sens, en particulier au niveau européen. Une initiative de ce genre a démarré sur Villeneuve d'Échirolles.

2- Trouver des formes multiples pour promouvoir ces alternatives : débats, dépliants, participation aux collectifs... (à définir au sein du groupe).

3- Penser à élargir la réflexion non seulement à l'échelle européenne mais aussi mondiale.

4- Reconsidérer les relations, les rencontres avec les partis politiques, les syndicats...

5- La dernière proposition a porté sur la participation d'Attac en tant qu'association à une initiative de la fédération de l'Isère du PCF : un forum préparatoire sur le thème des alternatives possibles, proposant de réunir le 20 octobre pour un travail de collaboration partis, associations, syndicats, collectifs...

Les collectifs semblant s'essouffler, cela peut permettre de relancer une dynamique.

Après discussion, les 29 participants ont émis un vote indicatif pour savoir s'ils allaient présenter cette proposition en séance plénière de l'AG afin qu'elle soit soumise à un vote.

Résultats : 24 pour, 1 contre, 4 abstentions. Cette participation ne concerne que la réunion préparatoire du 20 octobre, le conseil d'administration restant maître de donner suite ou non à cette rencontre, en veillant à ce qu'elle n'engendre aucune récupération. Une idée a été émise dans ce sens : celle d'accompagner la participation d'Attac de conditions (à définir)

Nicole Guillot

Pour tout contact, s'adresser au référent, Raymond Reinisch
Tél. : 04 76 48 18 96 – Email : reinisch@wanadoo.fr

● Atelier II : « Fonctionnement d'Attac-Isère »

Après un tour de table de la trentaine d'adhérents présents à cet atelier nous avons pu tirer le constat suivant.

En dépit d'une forte participation militante lors de la campagne référendaire, il nous faut bien reconnaître que la participation en nombre des militants n'est pas toujours à la hauteur des enjeux. Ainsi Attac-Isère ne peut pas répondre à toutes les sollicitations qui lui sont adressées ni participer à toutes les campagnes en raison d'un nombre insuffisant de militants

disponibles. De plus, le fonctionnement de certains groupes de travail ne repose que sur une seule personne. Ils sont en péril quand cette dernière est contrainte de réduire son activité militante. Enfin l'accumulation des responsabilités et des tâches fini par user les militants les plus engagés.

L'atelier détermine des causes à ce constat.

Il semblerait qu'un déficit d'information sur les besoins militants et les campagnes en cours soit un obstacle à ce que des « bonnes volontés » rejoignent les groupes actifs.

Le manque de proximité entre Attac-Isère et les adhérents dans leurs lieux de vie n'incite pas à des rencontres régulières. Enfin, des adhérents n'ont pas le sentiment d'appartenir à notre association et de faire parti d'un ensemble.

L'atelier propose :

1- La création de groupes de proximité centrés sur un quartier ou une commune, dans le but de faciliter la communication et la mobilisation.

2- La mise en place de réunions des adhérents plus fréquentes : 4 ou 5 par an, par exemple, entre deux assemblées générales. Ces réunions doivent être consacrées, pour partie, à l'actualité de l'association, à ses campagnes en cours sans pour autant occulter le nécessaire débat de fond.

3- La mise des comptes-rendus du conseil d'administration. Ces propositions imposent l'implication d'un plus grand nombre d'adhérents dans les tâches militantes.

Nicolas Malnoury

● Atelier III : « Le travail avec les autres Attac d'Europe »

Un atelier où nous avons été particulièrement peu nombreux, je devrais même dire peu nombreuses : la concurrence avec les alternatives à construire à la sortie de l'année sur le référendum était rude.

Du coup nous avons fait bref, mais tenu l'atelier quand même tant il nous semblait important d'amorcer un travail de réseau avec les autres Attac d'Europe. Comment peut-on être dans une association qui a essaimé à ce point, qui fonctionne en réseau...mais pas avec ses semblables en Europe ?

On a donc évoqué les relations de travail qui se sont mises en place à l'échelle des Attac nationaux des différents pays européens, en s'appuyant sur les échanges des ateliers Attac d'Europe de l'université d'été. On s'est enthousiasmé pour l'idée de mettre en place un Correspondant international local (CIL), qui à l'instar du correspondants électroniques locaux dans notre hexagone serait un point de recueil et de diffusion sur ce qui se passe dans les Attac d'Europe, avec deux volontaires pour ce rôle quand il serait mis en place.

On a aussi soutenu l'idée émise à l'université d'été de profiter du Forum social européen d'Athènes en mai 2006 pour rencontrer des militants d'autres pays. Le contact humain est toujours important en complément des échanges électroniques.

Maya Vitorge

Ont été élus membres du **Conseil d'administration** lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le samedi 15 octobre 2005 à la Bourse du Travail de Grenoble :

- | | |
|------------------------------------|--|
| 1. BECK Gérard (secrétaire) | 9. MALNOURY Nicolas (président) |
| 2. BIRON Henri | 10. PHILIPPE Michel |
| 3. BIRON Monique (vice présidente) | 11. REINISCH Raymond (vice président) |
| 4. FOUILLIOUX Max | 12. RISACHER Béatrice (trésorière) |
| 5. GRESLOU Bruno | 13. SICCARDI Jean-Louis |
| 6. LABOURÉ Bernard | 14. UNGUER Mathilde |
| 7. LAROCHE-JOUBERT Éric | 15. VITORGE Maya (trésorière adjointe) |
| 8. LONGUET Benjamin | |

Campagne rejet de la « directive Bolkestein » : Un million de cartes au Président Jacques Chirac

Vous trouverez dans ce Grain de Sable 2 exemplaires de la carte destinée à Jacques Chirac et demandant le rejet de la directive Bolkestein. Nous vous invitons à la signer et à la faire signer. Pour donner un maximum de visibilité et donc d'efficacité à cette opération « Cartes au Président de la République » il faut que le nombre d'envois soit important. Il faut également que ce nombre et son évolution dans le temps soient connus. Étant donné que ni Jacques Chirac ni le gouvernement ne feront connaître le nombre de cartes reçues c'est à nous de le porter à la connaissance du public. Nous proposons donc de procéder de la façon suivante :

- 1- Une fois signée(s), **vous envoyez (envoi gratuit) la ou les carte(s)** au Président de la République.
- 2- **Vous informez le plus rapidement possible Attac-Isère** de cet envoi (« *J'ai signé la carte à Jacques Chirac* ») soit par courrier, soit par E-mail (*). Nous proposons cette démarche à Attac-France et à tous les comités locaux d'Attac ainsi qu'aux autres organisations, associations et partis politiques cosignataires de cette carte. Les cartes seront rassemblées et comptées. Elles seront ensuite par paquets, avec un nombre significatif de signatures, déposées à la Poste en notant les bureaux de poste et les jours de dépôts. Un endroit totalisera en temps réel toutes les signatures et notera les lieux d'envoi. Les media seront informés en temps réel du nombre de signatures déjà recueillies, des dates et des lieux d'envoi des cartes. Nous n'avons qu'un mois pour atteindre cet objectif ambitieux. L'impact et donc l'efficacité d'une telle campagne, dès lors que le chiffre de plusieurs centaines de milliers de signatures sera atteint, seront réels : cela se saura. Le débat public sur « Bolkestein » s'en trouvera relancé et amplifié ; les enjeux considérables seront rappelés. Ce que ne souhaitent ni Jacques Chirac, ni le gouvernement, ni l'UE. Mais c'est ce à quoi nous devons parvenir : faire tomber les masques pour faire toute la lumière sur la politique du gouvernement français et de l'Union européenne.

Le Bureau d'Attac-Isère

(* **Nous informer par messagerie électronique ou par courrier papier**

« J'ai signé la carte à Jacques Chirac ou je l'ai fait signer en exemplaires »

Email : secretariat-attac38@wanadoo.fr

Adresse postale : Attac Isère - c/o FSU - Bourse du Travail - 32, avenue de l'Europe - 38030 GRENOBLE CEDEX 2

Obtenir le rejet de la « directive Bolkestein »

Message adressé à la direction nationale d'Attac

Proposition d'Attac-Isère au sujet de la Campagne de rejet de la « directive Bolkestein »

Le but de cette suggestion est de donner à l'action concernant la carte postale destinée à Jacques Chirac, pour obtenir le rejet de la « directive Bolkestein », le maximum de visibilité.

Pour cela, le nombre d'exemplaires expédiés au destinataire doit être important.

Mais il faut aussi que ce nombre et son évolution dans le temps soient connus. Étant donné que ni les services de l'Élysée, ni le gouvernement, ne feront connaître le nombre de cartes reçues c'est à nous de le porter à la connaissance du public. Nous proposons donc que les cartes soient, dans la mesure du possible, signées sur les lieux de diffusion, rassemblées et comptées. Qu'elles soient ensuite déposées par paquets (nombre de signatures par paquet à définir) dans un bureau de poste. Cette opération pourrait être mise à profit pour populariser notre action ; les media seraient informés régulièrement du nombre de signatures déjà recueillies, des dates et des lieux d'envoi des cartes. Il conviendrait de totaliser les signatures.

L'objectif et le nom de cette campagne pourrait être :

Rejet de la « directive Bolkestein » - Un million de cartes à Chirac !

Il nous reste un mois pour atteindre cet objectif ambitieux. Le tirage en 200 000 exemplaires effectué par le Collectif national est déjà épuisé et nombre de comités locaux s'approprient, ou ont déjà procédé, à une ré-édition de cette carte. L'impact et donc l'efficacité d'une telle campagne, dès lors que le chiffre de plusieurs centaines de milliers de signatures sera atteint, seront réels : cela se saura. Le débat public sur « Bolkestein » s'en trouvera relancé et amplifié ; les enjeux considérables seront rappelés. Ce que ne souhaitent ni Jacques Chirac, ni le gouvernement, ni l'Union européenne. Mais c'est ce à quoi nous devons parvenir : faire tomber les masques pour faire toute la lumière sur la politique du gouvernement français et de l'Union européenne

Grenoble, le 9 janvier 2006 - Attac-Isère

Lettre ouverte aux députés et sénateurs de l'Isère

Madame, Monsieur,

Le Président Jacques Chirac affirmait le 26 avril 2005 à la Sorbonne : « *La directive Bolkestein n'existe plus* ». Nonobstant, cette directive européenne réapparaît.

Loin d'être enterré, ce projet poursuit donc son chemin institutionnel. Il sera examiné en « première lecture » au Parlement européen à partir du 14 février 2006. Pour préparer ce débat, la « Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs » propose un certain nombre d'amendements. Pour l'essentiel, ces amendements sont en trompe l'œil. Ils ne changent pas fondamentalement l'objectif de ce projet : la marchandisation de tous les secteurs d'activité qui jusqu'à maintenant y échappaient. Ce texte devrait donc rester toujours aussi « *inacceptable pour la France, comme pour d'autres partenaires européens* » (dixit Jacques Chirac, le Monde, édition du 23 mars 2005).

De plus cette directive donnerait tous les pouvoirs à la Commission européenne dans les négociations concernant l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). La Commission n'aurait plus besoin de l'accord des gouvernements et le pouvoir – déjà très limité – du Parlement européen d'exercer un contrôle sur ces négociations disparaîtrait totalement. L'enjeu du débat du 14 février 2006 et du vote qui suivra est donc considérable.

Convaincus que les prises de position antérieures au référendum du 29 mai 2005, à commencer par celle du Président de la République, n'étaient pas de circonstance et que votre engagement y restera fidèle, nous vous demandons de faire en sorte que la France rejette ce projet de directive portant sur la libéralisation des services. En effet, le projet initial connu sous le nom de « directive Bolkestein », n'a pas été fondamentalement modifié : il vise à ouvrir aux marchés les activités de services.

Certes, vous ne siégez pas au Parlement européen. Nous nous adressons néanmoins à vous car cette directive va à l'encontre du modèle de société que nous tentons de construire : adoptée, elle détruirait ce modèle en harmonisant vers le bas, au niveau européen, les règles sociales et fiscales.

Nous nous adressons à vous, car l'application de cette directive conduirait à dessaisir un peu plus le Parlement français de ses prérogatives.

Aussi nous vous demandons instamment d'alerter les députés européens de votre formation politique ainsi que le groupe parlementaire auquel vous appartenez sur l'extrême nocivité sociale de ce projet de directive et sur la nécessité de le refuser.

Nous vous demandons d'interpeller le gouvernement français car il devra donner son avis dans le cadre d'une procédure de codécision lors du Conseil européen des ministres qui suivra le débat au Parlement européen du 14 février.

Nous seront très attentifs au vote des députés européens de votre formation politique ainsi qu'à vos initiatives au sein du Parlement français.

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Grenoble, le 13 janvier 2005,
Attac-Isère

■ Jeudi 5 janvier, action « Stop Bolkestein » à la Métro

Nous avons mis à profit la présentation des vœux du président de la Métro (Communauté de communes de l'agglomération grenobloise), le jeudi 5 janvier, pour alerter et sensibiliser les invités.

Le rendez-vous devant le bâtiment du Forum était fixé à 18 h. Une quinzaine de militants étaient présents. Comme nous nous sommes installés dans le hall d'accueil, face aux ascenseurs, les combinaisons blanches n'étaient pas nécessaires pour nous identifier.

Pendant 2 h le refrain entonné sans relâche par Raymond : « *Contrairement à ce que nous avait dit Chirac, la directive Bolkestein n'est pas enterrée, elle sera votée au Parlement européen le 14 février 2006, alors signez la carte à Chirac* », résonne dans le hall et les invités qui se succèdent en faisant la queue devant les ascenseurs se trouvent dans un passage obligé face aux militants arborant les panneaux « Stop Bolkestein ».

Nous avons discuté, distribué notre tract et fait signer une centaine de cartes destinée à Jacques Chirac. D'autres cartes ont été prises avec la promesse qu'elles seront expédiées plus tard (on peut toujours y croire).

À 20 h 15, Raymond à la voix cassée. Nous rentrons sans avoir goûté aux petits fours.

Georges Veyet



■ Réunion des adhérents mardi 6 décembre 2005

Le débat a essentiellement porté sur le point 3 du texte d'orientation soumis à l'assemblée générale nationale de La Roche-sur-Foron.

1- Attac et les collectifs de l'après 29 mai

- Quelle y est la place d'Attac ? Pour la population, rien ne change. Comment continuer ?
- Les collectifs sont constitués de personnes d'horizons différents et non d'organisations. Même si beaucoup ne cachent par leur(s) appartenance(s), ils n'y interviennent pas au nom de leur organisation. Attac ne doit pas s'y « diluer » et il n'y a pas de contradiction à être dans ces deux structures.

La prochaine réunion des adhérents se tiendra
Jeudi 2 février

à partir de 20 h à la Maison des Associations
6, rue Berthe-de-Boissieux à Grenoble

Ordre du jour :

La réforme des statuts d'Attac
La campagne contre la directive Bolkestein

Travailler ensemble permet d'enrichir la réflexion, « dans le respect du rôle et de l'autonomie de chacun » (extrait de la déclaration à l'issue de la rencontre nationale).

- Si nos adhérents travaillent sur des alternatives, il sera possible de confronter nos propositions argumentées en évitant la récupération.

- Il serait contradictoire d'agir concrètement, souvent en collectif, contre les effets de la mondialisation (OMC, IFI,...) et ne pas s'engager à apporter des réponses dans des collectifs en vue de l'échéance de 2007.

2- Alternatives

- Le vote n° 3 est très important : il s'agit de bâtir des propositions alternatives et non un programme politique. Propositions à mettre au débat public.

- Oui, il faut construire des alternatives mais éviter deux écueils possibles : être conduit à trouver des réponses pour l'échéance 2007/2008 sans que l'association en ait débattu vraiment débattre de notre rôle après cette échéance.

- Attac depuis longtemps a fait des propositions d'alternatives (taxe Tobin, retraites, sécu,...) mais :

À quel degré de précision, doit-on aller ?

Faut-il réguler le capitalisme ou le supprimer ?

Exemple du libre échange ou nécessité de protéger des productions lorsqu'il y a échange inégal.

- Il ne s'agit pas seulement de proposer des alternatives isolées, mais de bâtir un projet alternatif qui est un projet politique : donc Attac doit participer à un projet alternatif, travailler avec toutes les forces politiques institutionnalisées. En débat : faire des propositions d'alternatives, ou bâtir un projet alternatif.

- Il faut gagner la bataille des idées (plutôt que la bataille politique) avec un projet alternatif face au libéralisme et redonner des espoirs de changement chez les gens

3- Attac et le politique

- Attac est « politique » par définition, suite à ses positions et ses engagements, l'association intervient dans le champ de la politique qui est celui de l'action publique.

- Être « politique », ce n'est pas être un parti politique en tant que contre-pouvoir. Attac doit proposer des alternatives mais ne rentrera pas dans un projet politique en vue

d'échéances électorales.

- En remettant les pouvoirs en question, Attac assure un contre-pouvoir et doit l'assumer.

4- Nature et rôle d'Attac

- Attac élargit de plus en plus son champ d'intervention, jouant objectivement le rôle d'un parti politique alors qu'elle ne veut pas le devenir, d'où affirmation plus importante de sensibilités et de tendances.

- Mouvement d'éducation populaire à travers notamment le festival du cinéma mais c'est aussi atteindre les travailleurs, les jeunes au chômage,...

Bernard Labouré

■ Commission

« Annulation de la dette »

L'annulation de la dette des pays en voie de développement fait partie des campagnes permanentes d'Attac.

Une commission : « dette et régulations financières internationales (DRFI) » s'est mise en place regroupant dette, paradis fiscaux et fiscalité internationale. Elle est animée par Christian Pilichowski.

La première réunion a eu lieu le samedi 3 décembre 2005 à Paris avec 17 personnes représentant différents comités locaux.

En voici un bref compte rendu.

Pourquoi réunir les 3 thèmes : dette, paradis fiscaux et fiscalité internationale dans une même commission ?

Ces thèmes sont emblématiques des politiques néolibérales ; ce sont 3 aspects des mécanismes de la captation des richesses mondiales par les capitalistes du Nord, les institutions financières internationales à leur services (FMI, BM, Club de Paris), les gouvernements et les capitalistes du Sud qui prélèvent leur commission au passage.

La dette extérieure publique : transfert des richesses du Sud vers le Nord et domination politique détruisant toute velléité d'indépendance et servant les intérêts stratégiques des pays riches.

Les paradis fiscaux : détournement par les transnationales, en toute impunité, d'une partie des richesses produites, accueil de la corruption et de l'argent sale, encouragement à la fraude fiscale et aux pavillons de complaisances avec la complicité de nombreux États.

L'absence d'harmonisation fiscale : incitation à la concurrence du moins-disant fiscal, appauvrissement des budgets des états et inégalités accrues.

La dette publique, les paradis fiscaux, la concurrence fiscale ont des conséquences au Sud comme au Nord.

Les politiques néolibérales s'appliquent mondialement au profit des Transnationales, des financiers et des dirigeants qui les soutiennent au détriment des peuples du Sud et du Nord.

Alternatives à ces politiques néolibérales :

Annulation totale de la dette extérieure publique sans conditionnalité mise par le FMI et BM ;

Éradication des paradis fiscaux ;

Mise en place de taxes globales internationales régulant la mobilité des capitaux et détruisant la concurrence fiscale (taxes sur les transactions boursières et de change, taxes sur les revenus des transnationales, fiscalité écologique).

La Commission DRFI se donne comme objectifs :

1- La poursuite de la réflexion et participation aux plateformes d'associations travaillant dans le même sens (CADTM, Survie, Dette et Développement, ...);

2- La réalisation de fiches facilitant le travail d'information ;

Les actions de sensibilisation (éducation populaire !), de pression sur les banques, les IFI (Club de Paris en mai) ;
3- La participation aux initiatives européennes et internationales.

À Grenoble, les militants d'Attac se sont regroupés avec le CADTM pour donner plus de poids à la lutte pour l'annulation totale de la dette des pays en développement. Cette nouvelle commission d'Attac-national devrait enrichir la réflexion par la mise en relation des trois thèmes interdépendants.

Mylène Chantran

Si cette commission vous intéresse prenez contact avec Mylène Chantran (04 76 52 45 22)

■ Groupe « Éco »

Le groupe économique existe depuis bientôt deux ans.

Avec l'aide des documents du Conseil scientifique d'Attac, l'aide d'intervenants extérieurs, de nos propres savoirs, de nos lectures diverses et surtout de notre envie d'apprendre : les concepts d'économie nous paraissent un peu moins arides et peu plus familiers...

Différents sujets ont déjà été abordés : la richesse, les impôts, la croissance, la monnaie et pour notre prochaine réunion nous aborderons le thème de la bourse, sujet emblématique sur le fonctionnement du capitalisme et de ses crises...

Cette réunion aura lieu le mardi 17 janvier à 18 h 30 à la Maison des Associations

Elle est, comme toutes les réunions, ouverte à toutes et à tous.

Bruno Greslou

Référent : Bruno Greslou

Email : bruno.greslou@wanadoo.fr

Tél. : 04 76 90 36 65

■ Le groupe « alternatives »

Son origine

Après la victoire du Non le 29 mai 2005, il nous est apparu indispensable de poursuivre l'action avec la spécificité d'Attac : élaborer des propositions d'alternatives au néo-libéralisme en France et en Europe, les populariser et les utiliser comme base de discussions.

L'accord se fait pour :

- appeler ce groupe « Alternatives aux politiques néolibérales en France et en Europe » en bref « groupe alternatives »,
- que Raymond en soit le référent.

Quels thèmes retenir ?

L'objectif : élaborer des propositions en rupture avec le néolibéralisme en faisant clairement apparaître le lien entre les politiques menées en France, en Europe et à l'échelle mondiale (OMC, IFI, ...).

La ligne directrice : inégalités et exclusion.

Le format : l'idée d'un dépliant a été évoquée.

Le calendrier : les court et moyen termes sont mieux à même de nous permettre de susciter et de participer à des débats publics à l'occasion des échéances électorales de 2007/2008.

Les thèmes retenus :

1- Emploi, salaire, chômage, précarité, droit du travail : Claude, Raymond ;

2- Protection sociale (santé, retraites), logement : Claude, Raymond ;

3- Services publics (éducation, eau, énergie...), biens publics, biens communs : Mylène, Georges ;

4- Relations Nord / Sud: rôle des IFI, OMC, UE : Mylène, Georges ;

5- Fiscalité, politiques budgétaires : Bruno, Bernard ;

6- Protection économique, délocalisation, libre échange : Bruno, Bernard ;

7- Rôle des citoyens, démocratisation des institutions : Michèle, Monette, Lucienne.

**Prochaine réunion du groupe :
Jeudi 26 janvier 17 h à la MDA.**

■ Le groupe du Grésivaudan continue à s'implanter dans la vie locale

Depuis la dernière assemblée générale, nous avons travaillé avec d'autres organisations ou seuls sur plusieurs points :

· L'OMC et l'AGCS, participation à l'organisation du débat qui s'est tenu à Crolles le 25 novembre avec notamment Artisans du Monde Grésivaudan, puis tenue d'une manifestation dans « La fontaine » (à sec) de la place de la mairie de Crolles, au milieu du marché, avec les panneaux d'Attac-Isère. Sur ce plan, nous comptons relancer une campagne auprès des maires du Pays pour les informer, ainsi que leur conseil municipal, non seulement sur l'OMC, mais aussi sur la directive Bolkestein et leur proposer d'agir.

· Les transports, finalisation et signature d'un livre blanc sur les transports en commun dans le Grésivaudan, avec plusieurs associations locales, sous la « houlette » de l'ADTC (Association pour le développement des transports en commun) et avec un groupe de travail du Conseil de développement ; puis signature d'une lettre aux élus demandant la mise en œuvre d'un PDU (Plan de déplacement urbain),

· L'eau, pas grand-chose de nouveau, mais il nous faudrait relancer F Brottes (président du Pays du Grésivaudan et député-maire de Crolles) afin qu'il demande à STMicronics s'ils ont fait une étude de recyclage de l'eau, plutôt que de découpler (ordre de grandeur) la consommation d'eau du pays.

· Bolkestein, participation individuelle de nombre d'entre nous aux actions du « collectif pour une autre Europe du Grésivaudan » (organisation de deux débats à Pontcharra et à Crolles), et diffusion de tracts.

· Une recherche active de la participation citoyenne, nous nous sommes fortement engagés par l'intermédiaire de Patricia dans une relance du « Collectif citoyen du Grésivaudan » qui, lui-même très impliqué dans le Conseil de développement, pourrait servir de « catalyseur » entre la population et le Conseil de développement pour permettre une meilleure expression des citoyens.

· Enfin, une fois par mois (le deuxième mercredi, de 19 h 30 à 20 h 30), émission radio à « Radio Grésivaudan ». Émissions au cours desquelles ont été abordés des sujets divers, mais en particulier l'OMC et l'AGCS.

**Prochaine réunion du groupe :
lundi 13 février à 20 h 30, salle Boris Vian à Crolles.**

**Prochaines actions avec le « Collectif », sur Bolkestein :
les 21 et 22 janvier sur les marchés de Brignoud et de Crolles.**

François Chantran

■ Festival de cinéma Attac-Isère : Troisième édition d'« Images mouvementées en Isère »

Pour cette nouvelle édition, Attac-Isère a souhaité redonner de l'espoir en abordant la question des alternatives au système dominant.

Aussi le festival qui se tiendra du 17 au 26 mars 2006 s'intitule :
« **Vivre l'utopie : le chemin des possibles** ».

La recherche de films entrant dans ce thème a été très fructueuse sur les 60 films visionnés, une trentaine est retenue. Les sujets abordent : le commerce équitable, la participation alternative citoyenne, les SEL, les expériences de mines en auto gestion, la reprise par les ouvriers d'usine en Argentine, la lutte du Chiapas, le forum social à Porto Alegre, des systèmes monétaires alternatifs, des babas cool devenus paysans, la marche des femmes, les briseurs de cages de la Drome, mais aussi les actes du passé comme la résistance des anarchistes espagnols au fascisme.

Les projections seront suivies pour la plupart de débats avec des intervenants réalisateurs, acteurs alternatifs, politiques, économistes.

Comme l'année dernière le festival se veut être à dimension départementale. Il est en conformité avec les principes fondamentaux d'Attac d'éducation populaire en décentralisant l'accès à un cinéma militant et en organisant des séances spéciales pour les scolaires.

Les séances se dérouleront dans les salles indépendantes des grands groupes multinationaux de diffusion, les MJC et des salles dans des petites communes qui ne sont pas des lieux habituels de projection.

Côté budget, même si le Conseil général constitue le financeur principal, le groupe se mobilise pour diversifier les apports afin que les petites communes puissent participer à hauteur de leurs moyens et assurer ainsi la pérennité du festival et notre indépendance. Toutes les communes déclarées « Hors AGCS » ont été sollicitées. Les engagements reçus donnent suffisamment d'assurance pour engager la programmation de cette troisième édition.

Depuis juin 2005 une équipe plus étoffée se partage l'organisation en mettant en place des coordinations par activités. La programmation définitive (films et lieux) sera arrêtée fin janvier et annoncée sur le site d'Attac-Isère. Le groupe souhaite que d'ores et déjà les bénévoles qui peuvent assurer la diffusion des programmes, le collage des affiches avant la parution des plaquettes et apporter une aide, même minime, se fassent connaître.

Christine Raymondos

Pour tout contact :

www.local.attac.org/attac38/cinema/

ou craymondos@wanadoo.fr et (04 76 68 03 54)

■ Prochaine réunion du groupe PCD (« Pub, consumérisme et décroissance ») Mercredi 25 janvier, 20 h, à la MDA

Après une année enthousiaste d'approfondissement du sujet, d'échanges et de projets d'actions, le groupe a proposé dans le GDS du printemps, un 1er volet synthétique intitulé : « Critique de la croissance ».

Actuellement le groupe cherche un nouvel élan dans et hors Attac :

Liaison avec les nombreux groupes nationaux de thématiques identiques et coordination avec les autres groupes et individuels "décroissants" de l'agglomération grenobloise.

Voici l'ordre du jour de la prochaine réunion : états des lieux de la Décroissance sur Grenoble, 2ème volet pour le prochain GDS et projets du groupe pour 2006.

François Jabin

« Le droit du travail attaqué »

Conférence-débat avec Gérard Filoche, inspecteur du travail

Vendredi 27 janvier

à 20 h 30

Maison du Tourisme de Grenoble

Soirée organisée en commun par

les Amis du Monde Diplomatique

et Attac-Isère

OBTENIR LE REJET DE LA DIRECTIVE BOLKENSTEIN, C'EST POSSIBLE !

À quelques semaines du référendum, le 26 avril 2005, Jacques Chirac affirmait à la Sorbonne : « *La directive Bolkestein n'existe plus* » ...

Le référendum passé, cette directive sera soumise au vote du Parlement européen le **14 février 2006**... contrairement à cette déclaration et à bien d'autres semblables venant du camp du Oui au projet de traité constitutionnel européen.

**On nous a trompés :
le projet de « directive Bolkestein » est de retour !**

La directive Bolkestein doit s'appliquer à l'Europe : elle aggrave encore le projet diabolique que l'OMC (Organisation mondiale du commerce) veut imposer à la planète.

Le projet mondial, c'est « libéraliser » les échanges, libéraliser de plus en plus de services, c'est à dire ouvrir toutes grandes les portes du marché mondialisé à tout ce qui pouvait encore y échapper. C'est l'« Accord général sur le commerce des services » (AGCS) selon lequel toute « entrave » à la marchandisation des « services » doit disparaître.

La directive Bolkestein va plus loin pour les pays appartenant à la Communauté européenne. Elle institue le « principe du pays d'origine », qui vise à ce que les salariés des services soient soumis uniquement aux dispositions nationales de l'État d'origine de leurs patrons.

■ Dans les pays de l'Ouest européen, les salariés vont perdre beaucoup

Imaginons les propriétaires d'une clinique privée de Grenoble, par exemple. Ils font un petit tour d'Europe et ils constatent que la Lituanie est un pays où il y a le moins de contraintes fiscales sociales, etc. Ils louent ne fût-ce qu'un appartement en Lituanie et ils y domicilient leur siège social. Si la directive est adoptée telle quelle, alors ce seront les lois lituanienes qui s'appliqueront à l'ensemble du personnel de la clinique ici, à Grenoble.

■ Dans les pays de l'Est européen, les salariés ne gagneront RIEN

S'ils croyaient que l'Europe leur apporterait de bons salaires, ils seront cruellement déçus : ils stagneront et seront rejoints par leurs collègues de l'Ouest de l'Europe dont les conditions de vie seront dégradées.

■ La directive donnerait également tous les pouvoirs à la Commission européenne dans les négociations sur l'AGCS. Cette Commission n'aurait plus besoin de l'accord des gouvernements et le pouvoir, déjà très limité, du Parlement européen d'exercer un contrôle sur ces négociations deviendrait tout à fait inexistant.

Vous avez dit services ?

Le projet de directive s'applique à tous les services fournis aux entreprises et aux consommateurs, allant de la publicité, à l'embauche (y compris les agences d'intérim), au commerce, aux services de nettoyage et à la construction, exception faite de ceux qui sont déjà libéralisés par une directive sectorielle (télécoms, énergie, transports de plus de 3,5 tonnes, services financiers, etc.) et des services fournis directement et gratuitement par les pouvoirs publics. À part la police, la justice (pas les avocats bien sûr), ou l'armée, aucun service public n'est « gratuit » : on paie ses timbres, on paie sa facture d'hôpital, on paie des droits d'inscription à l'université. Le champ d'application est donc très vaste ! Par conséquent, la directive s'applique aussi aux services publics. Ainsi, la santé, l'éducation, la culture, les médias audiovisuels, les services des pouvoirs locaux, ... seront considérés comme de pures marchandises et entièrement soumis aux lois du marché, sans que l'on ne tienne compte de leur caractère spécifique ni de leur objectif social. Il est inacceptable que des services aussi divergents qu'un bureau d'architectes et un hôpital soient mis sur le même pied.

**Mobilisons-nous
pour le rejet de cette
directive.**

**Exigeons des
parlementaires européens
qu'ils s'y opposent.**

■ Racket et raquettes : la nature deviendra t'elle une marchandise ?

Après le ski de fond, les via ferrata sont devenues un enjeu financier. Pire, la raquette à neige va être soumise à une redevance !

En effet le 6 décembre dernier ; l'Assemblée nationale a voté une loi autorisant les communes à mettre en place « un péage pour les loisirs de neige ». Anticipant sur cette loi, 25 stations, dont la Féclaz en Savoie, Plan d'Automne et les Rousses dans le Jura, ont mis en place un péage pour les raquetteurs (ne pas confondre avec racketteurs...).

L'argumentation repose sur le damage, la sécurisation, la signalétique des sentiers : elle ne correspond pas aux attentes des pratiquants de la raquette, qui veulent au contraire un espace de liberté sans damage, tout au plus des topos et une signalétique des itinéraires.

L'enjeu est de taille. Derrière le « péage raquette » se profilent d'autres extensions. La référence au balisage dans l'article 14 sonne d'ailleurs comme un avertissement et renvoie aux proclamations entendues lors d'un colloque organisé par la Fédération de randonnée : « *la richesse du patrimoine culturel, châteaux, musées, est payante. La beauté du patrimoine naturel est gratuite. Il convient de trouver des pistes de réflexion pour réduire cette différence en allant vers le péage de la consommation du patrimoine naturel* ».

Constatons que la grande majorité des pratiquants des activités de pleine nature s'opposent à cette disposition et mesurent bien que les enjeux dépassent la seule ballade en raquette pour affecter progressivement l'ensemble des pratiques en site naturel, du ski de fond (c'est fait), au VTT, aux sentiers de randonnée (en Pologne déjà), ...jusqu'à la baignade sur les plages surveillées selon une logique de l'« effet cliquet » qui joue à plein dans la mondialisation actuelle (voir OMC et Accord général sur le commerce des services). Un jour malheureux, si le mouvement de résistance est trop faible, nous pourrions assister à une sorte de vente à la découpe de nos sites naturels...

La pétition sur le site internet www.raquettelibre.org qui a recueilli plus de 4 000 signatures au 2 janvier 2006 en moins d'un mois est disponible et je vous invite à amplifier ce mouvement.

Aujourd'hui des actions, à l'initiative de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) - tract, pétition à l'adresse ci-dessus, courrier aux élus locaux des sites nordiques - sont en cours. Mais c'est l'ensemble du mouvement associatif, fédérations et des professionnels des sports de pleine nature qui se mobilisent.

Alain Davoine

Calendrier

- Mardi 17 janvier : réunion du groupe « éco » à 18 h 30 (MDA)
- Mercredi 18 janvier : réunion de travail sur la réforme des statuts à 19 h (local FSU - Bourse du Travail)
- Mercredi 25 janvier : réunion du groupe « PCD » à 20 h (MDA)
- Jeudi 26 janvier : réunion du groupe « alternatives » à 17 h (MDA)
- Vendredi 27 janvier : « Le droit du travail attaqué », conférence-débat avec Gérard Filoche à 20 h 30 (Maison du Tourisme de Grenoble)
- Jeudi 2 février : réunion des adhérents à 20 h (MDA)
- Samedi 11 février : manifestation contre la « directive Bolkestein »

INFOS pratiques



Boîte vocale

04 76 47 32 81

Dates : réunions publiques, groupes de travail, groupes locaux, conférences, autres rendez-vous.

Permanence tél.

04 76 47 32 81

Chaque mercredi,
de 15 h à 18 h

Permanences

Lieux d'accueil,
d'information et d'échanges
Grenoble

Tous les mercredis, de 18 h à 20 h au Café Le Glacier
16, place Notre-Dame
et de 15 h à 18 h à la Maison
des Associations

Tél. attac : 04 76 47 32 81

Voiron

Le premier mercredi du mois,
à 18 h 30 au Café de l'Europe
(1, place Porte de la Buisse)

Grésivaudan

04 76 51 08 32
04 76 13 02 46

Campus

Tous les mercredis à 12 h
Agora de l'université P.M.F.
tarat.attac@laposte.net

Nord Isère

Réunion le 2^{ème} mardi de
chaque mois
04 74 97 60 59

Saint Marcellin

jlneyroud@aol.com
04 76 64 00 48

Site web

www.local.attac.org/attac38

Adresse électronique

attac38@attac.org

Adresse postale

Attac-Isère
c/o FSU - Bourse du Travail
32, avenue de l'Europe
38030 GRENOBLE CEDEX 2

N'oubliez pas de régler votre cotisation de l'année 2006

Bulletin de renouvellement d'adhésion dans le dernier *Lignes d'Attac*

Il est possible de se le procurer à partir du site Internet d'Attac